

Selon l'ordonnance du DFI du 23.11.2005 sur l'eau, l'eau de source et l'eau minérale (RS 817.022.102), le SEHA communique les informations suivantes :

	COURTEMAÎCHE	BUIX
Qualité microbiologique <sup>©</sup>	Les échantillons microbiologiques prélevés jusqu'ici présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales. L'eau potable est hygiéniquement propre sur l'ensemble de notre réseau.	
Qualité chimique <sup>©</sup> (après traitement eau brute)	<b>Nitrates : 14.7 mg NO<sub>3</sub><sup>-</sup>/l</b>  <b>Dureté totale 27.6 °f</b> 🚰	<b>Nitrates : 11.6 mg NO<sub>3</sub><sup>-</sup>/l</b>  <b>Dureté totale 27.1 °f</b> 🚰
Objectif de qualité	<b>Normes OPBD (RS 817.022.11) : Nitrates : &lt; 40 mg NO<sub>3</sub><sup>-</sup>/l</b>  Dans l'idéal : Dureté totale 15 - 25 °f	

### Plage de valeurs du titre hydrotimétrique :

TH (°f)	0 à 7	7 à 15	15 à 25	25 à 32	32 à 42	+40
<b>EAU</b>	Très douce	Douce	Moyennement dure	Assez dure	Dure	Très dure

Origine de l'eau	<b>Puits du SEHA à Courtemaîche</b> mélange d'eau brute	<b>Puits de Buix</b> eau brute
Traitement	<b>STAPT Courtemaîche</b> Filtration sur charbon actif en grain (CAG) et par ultrafiltration membranaire (UF). Désinfection du réseau : hypochlorite de sodium (Javel)	<b>STAP Buix</b> par désinfection ultraviolet (UV).